



## TARIFS Séjour SKI 2023

### **Vous avez peut-être droit à une aide financière...**

Elle est calculée à partir de votre quotient familial indiqué sur votre Attestation aides aux temps libres (anciennement carte vacances loisirs)

- du 19 au 25 février 2022
- du 26 février au 4 mars 2022

Prix Séjour	Quotient Familial	Aide CAF	Aide Action Vacances	Montant à payer	Document à fournir
<b>925 €</b>	de 0 à 400€	126 €	180 €	<b>619 €</b>	<b>Obligatoire</b> <b>Certificat Scolarité</b>
	de 401 à 600€	84 €	180 €	<b>661 €</b>	
	de 601 à 800€	70 €	180 €	<b>675 €</b>	
	de 801 à 1200€	0 €	Aide possible*	<b>à déterminer</b>	
	plus de 1200 €	0 €	0 €	<b>925 €</b>	

\* calculé d'après votre dernier avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 (à fournir obligatoirement)

### **Pour toute inscription :**

Retourner par courrier ou par mail la fiche d'inscription complétée et signée et le versement de l'acompte de 50 euros.

### **Pour tout complément d'information :**

Nous contacter au 05 61 25 56 06 ou par mail à [fedevasion@wanadoo.fr](mailto:fedevasion@wanadoo.fr)